

Kirkland est une ville dynamique qui offre à ses citoyens et citoyennes un milieu de vie harmonieux. Étant la plus jeune municipalité sur l'île de Montréal, elle est composée de magnifiques quartiers résidentiels en plus de corridors commerciaux où de nombreuses entreprises locales, nationales et internationales sont établies. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremêlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

ÉTUDIANT/ÉTUDIANTE EN DROIT

Nature de la fonction :

Sous la responsabilité du Greffier-adjoint, et en étroite collaboration avec les membres de son équipe, la personne assiste le Service du greffe et des affaires juridiques au niveau des divers dossiers de nature juridique (ex : règlements municipaux, contrats, recherches juridiques, réclamations, accès à l'information).

Salaire : 25 \$ l'heure

Horaire de travail :

- Lundi au vendredi, 8h30 à 16h30 (35 heures par semaine)
- Durée initiale de 2 mois, avec possibilité de prolongation selon l'horaire scolaire

Principales responsabilités et tâches :

1. Faire des recherches juridiques sur divers sujets
2. Participer à la rédaction de règlements municipaux
3. Réviser et rédiger des contrats
4. Aider dans la préparation des assemblées de conseils municipaux
5. Participer au traitement de dossiers de réclamations
6. Traiter des demandes d'accès à l'information
7. Toute autre tâche connexe

Exigences du poste :

- Être inscrit comme étudiant à temps plein au baccalauréat en droit
- Maîtriser le français et l'anglais à l'écrit et à l'oral (Ville avec statut bilingue)
- Maîtriser la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook)

Habilités :

- Habiletés à faire preuve de rigueur et de minutie
- Habiletés à travailler en équipe
- Habiletés à faire preuve d'efficacité

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : [Emplois – Ville de Kirkland](https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois)
<https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois>

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASCULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.